

Avis public du scrutin



Date du scrutin 7 novembre 2021

Par cet avis public, Esther Godin-L., présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour le poste ci-après mentionnés sont :

Poste de conseiller – numéro 1

- M. Denis BEAUMONT, 327, rue du Rosier, candidat indépendant
- M. Mathieu BISSON, 28, rue des Mélèzes, candidat indépendant

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates, aux lieux et en vertu des sections de vote suivants:

Jour du scrutin : Dimanche 7 novembre 2021

Pour les sections de vote : 1 à 14	Lieu :	Gymnase du Pavillon St-Charles École du Perce-Neige 37, rue du Collège Pont-Rouge
------------------------------------	--------	---

Pour les sections de vote : 15 à 24	Lieu :	Gymnase du Pavillon Perce-Neige École du Perce-Neige 20, rue de la Fabrique Pont-Rouge
-------------------------------------	--------	--

Jour de vote par anticipation : Dimanche 31 octobre 2021

Pour les sections de vote : 1 à 14	Lieu :	Gymnase du Pavillon St-Charles École du Perce-Neige 37, rue du Collège Pont-Rouge
------------------------------------	--------	---

Pour les sections de vote : 15 à 24	Lieu :	Gymnase du Pavillon Perce-Neige École du Perce-Neige 20, rue de la Fabrique Pont-Rouge
-------------------------------------	--------	--

SM-41 (21-06)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 171
Règlement sur le vote par correspondance, art. 6

4. Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote;
5. Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin de vote;
6. Si vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance:
 - La présidente ou le président d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16 h 30;
 - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.
7. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le le 7 novembre 2021 après le dépouillement du vote au gymnase du Pavillon Saint-Charles, École de Perce-Neige situé au 37 rue du Collège à Pont-Rouge. Le recensement aura lieu après le dépouillement, mais pas avant 21h.
8. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Mme Esther Godin
Présidente d'élection
Place St-Louis
189, rue Dupont
Pont-Rouge (Québec) G3H 1N4
418 873-4481, poste 226

DONNÉ À PONT-ROUGE, LE 19 OCTOBRE 2021



Esther Godin
Présidente d'élection